

Plan de Fermeture de la Mine

Mining Mineral Resources S.A.S

Numéro de document : MMR-MCP-2025-001

1. Introduction

L'exploitation minière est une utilisation temporaire des terres, et sa fermeture nécessite une planification minutieuse afin de minimiser l'impact environnemental et d'assurer la durabilité à long terme des communautés environnantes. Ce Plan de Fermeture de la Mine établit l'engagement de MMR en faveur d'un processus de fermeture responsable et structuré. Il s'aligne sur les tendances mondiales du secteur, mettant l'accent sur la durabilité, la conformité réglementaire et la responsabilité socio-économique. Le plan détaille les stratégies, actions et mécanismes de gouvernance permettant de fermer la mine en toute sécurité, de réhabiliter l'environnement et de soutenir la transition socio-économique, garantissant ainsi que l'héritage des opérations de MMR soit un vecteur de transformation positive.

2. Objectifs

L'objectif principal de ce plan est d'assurer une fermeture de mine structurée, responsable et durable. Le processus de fermeture permettra de :

- Garantir la sécurité et la stabilité des terres après l'exploitation minière.
- Restaurer les écosystèmes et minimiser les impacts environnementaux à long terme avec des indicateurs de succès mesurables, tels que la couverture végétale et la restauration de la qualité de l'eau.
- Établir une stratégie d'utilisation durable des terres après exploitation en collaboration avec les parties prenantes locales, visant la viabilité économique dans les cinq années suivant la fermeture.
- Assurer la responsabilité sociale en atténuant les perturbations économiques et en soutenant la transition des communautés grâce à des programmes de développement des compétences et d'emploi.
- Maintenir la conformité avec toutes les réglementations nationales et internationales, soumise à des audits et examens périodiques par des tiers.

3. Cadre Juridique et Réglementaire

MMR respecte les réglementations nationales et internationales régissant la fermeture des mines, garantissant une conformité totale avec :

- La loi sur les Mines et Minéraux (Développement et Réglementation).
- Les Règles de Conservation et de Développement des Minéraux (MCDR).
- La Loi sur la Protection de l'Environnement.
- Les Lois sur la Prévention et le Contrôle de la Pollution de l'Air et de l'Eau.
- La Loi sur la Conservation des Forêts (si applicable).
- Les directives internationales, notamment celles du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) et de la Société Financière Internationale (IFC).

Pour assurer une conformité continue, MMR intègre des revues juridiques à son processus de fermeture, en engageant régulièrement des experts juridiques et environnementaux afin d'évaluer l'évolution des cadres réglementaires.

4. Processus de Fermeture de la Mine

4.1 Évaluation des Conditions Existantes de la Mine

Avant d'initier la fermeture, MMR réalise une évaluation complète des conditions existantes du site minier, notamment :

- **Type de Mine et Opérations** : Identification du type d'exploitation (à ciel ouvert ou souterraine) et évaluation de son historique opérationnel.
- **Conditions Environnementales** : Réalisation d'études de référence sur la qualité de l'air et de l'eau, la stabilité des sols, la biodiversité et la gestion des déchets.
- **Évaluation de l'Impact Communautaire** : Analyse de la dépendance socio-économique des communautés locales à l'activité minière afin de planifier des alternatives économiques.

4.2 Réhabilitation des Terres et Restauration Environnementale

Un aspect clé de la fermeture de la mine est la restauration des terres et des systèmes hydriques afin de favoriser la biodiversité et les écosystèmes locaux. Ce processus comprend :

- **Reprofilage Topographique** : Remodelage et nivellement du terrain afin de restaurer les paysages naturels, avec des étapes précises de réalisation.
- **Restauration des Sols et Végétation** : Reconstitution du sol arable et plantation de végétation indigène avec des objectifs précis de taux de survie des plantes.
- **Gestion des Déchets et Stériles** : Sécurisation de l'élimination et de la stabilisation des rejets tout en réutilisant les matériaux lorsque cela est possible, y compris l'extraction secondaire des minéraux.
- **Gestion de l'Eau** : Mise en œuvre de solutions de traitement de l'eau et recharge des nappes phréatiques grâce à une gestion hydrologique durable, avec un suivi continu pendant cinq ans après la fermeture.

4.3 Démantèlement des Infrastructures

MMR s'engage à démanteler et réutiliser les infrastructures de manière responsable tout en minimisant la production de déchets. Cela comprend :

- **Démolition des Usines de Traitement et Installations Industrielles** : Recyclage ou élimination sécurisée des matériaux, avec des objectifs de réduction des déchets.
- **Réaffectation des Routes et Services Publics** : Conservation des infrastructures pour un usage communautaire ou intégration dans des projets de développement local lorsque cela est possible.
- **Élimination des Matériaux Dangereux** : Extraction et élimination sécurisée de toutes les substances dangereuses conformément aux réglementations environnementales, avec documentation détaillée de l'élimination.

5. Suivi et Maintenance Post-Fermeture

La fermeture d'une mine nécessite un suivi et une maintenance à long terme afin d'assurer la récupération environnementale et la stabilité socio-économique. MMR s'engage à :

- **Suivi Environnemental Continu** : Réalisation d'évaluations périodiques de la qualité de l'air, de l'eau et des sols pendant au moins dix ans après la fermeture.
- **Efforts de Conservation de la Biodiversité** : Partenariat avec des organisations environnementales pour restaurer les écosystèmes et protéger la faune, avec des rapports annuels sur la progression de la biodiversité.
- **Soutien à l'Intégration Communautaire** : Évaluation de l'efficacité des programmes socio-économiques et ajustement des stratégies en fonction des évaluations d'impact.
- **Surveillance de la Fermeture et Audits Indépendants** : Une équipe dédiée supervisera les activités post-fermeture, avec des audits externes garantissant le respect des normes internationales.

6. Gouvernance et Responsabilité

Pour assurer une exécution efficace :

- **Une Équipe de Surveillance de la Fermeture** sera nommée pour gérer la mise en œuvre et le suivi à long terme.
- **Des Étapes Claires et des Mécanismes de Reporting** seront établis, avec des rapports biannuels disponibles pour les régulateurs et les parties prenantes.
- **Des Examens Externes et Audits Indépendants** seront réalisés tous les trois ans afin d'assurer la conformité et la transparence.
- **Une Collaboration avec les Parties Prenantes** sera maintenue à travers des forums annuels pour aligner les attentes et traiter les préoccupations.

7. Conclusion

Le Plan de Fermeture de la Mine de MMR représente une approche responsable et durable de la fermeture des sites miniers. En mettant l'accent sur la restauration environnementale, la transition socio-économique et la conformité réglementaire, MMR veille à ce que son héritage soit celui d'une transformation positive plutôt que de perturbations.



MINING MINERAL RESOURCES SAS
588, AVENUE KIPUSHI, QUARTIER SOMIKA, COMMUNE ANNEXE, LUBUMBASHI
[RCCM - CD/LSHI/RCCM/14-B-01615]
[WWW.MMRDRC.COM]